

CENTRE DE PRÉORIENTATION CPO DES ARDENNES



Établissement médico-social adultes

Activités

Aide et préparation à l'insertion professionnelle.

Public pris en charge

Adultes reconnus travailleurs handicapés (tout type de handicap), bénéficiant d'une orientation CPO de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Mode de prise en charge et places

- 30 places annuelles.
- Stage de 8 à 12 semaines en janvier, mars, mai, septembre et octobre de chaque année.
- Stage rémunéré dans le cadre de la formation professionnelle (en fonction de la situation professionnelle antérieure).



Admission

- Avoir 16 ans et plus.
- Être reconnu travailleur handicapé.
- Bénéficier d'une orientation CPO.
- Se présenter à la pré-admission.
- Être admis par la commission d'admission du CPO.

Déroulement

- Du lundi au vendredi midi à raison de 30 heures hebdomadaire.

Les stagiaires entrent sous le statut de la formation professionnelle avec pour objectifs :

- Faire l'état des lieux des aptitudes physiques, professionnelles et scolaires ;
- Remobiliser les potentiels pour élaborer un projet professionnel compatible ;
- Valider un ou plusieurs projets professionnels.

Le stage est ponctué par :

- Des évaluations ;
- Des mises en situations professionnelles ;
- Des visites d'entreprises ;
- Des rencontres avec des professionnels ;
- Des contacts avec les partenaires du réseau.

Perspectives

À l'issue du stage, un bilan est transmis à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) qui préconise soit :

- Stage de formation professionnelle ;
- Placement direct en milieu de travail ordinaire ou adapté ;
- Inaptitude.

Équipe pluridisciplinaire

- Médecin MPR
- Psychologue du travail
- Chargé d'insertion professionnelle
- Formateurs
- Assistante sociale
- Professeur d'activités physiques adaptées
- Secrétaire
- Responsable de structure

Services

- Demi-pension (repas à la charge du stagiaire) ou externat.
- Hébergement envisageable sous conditions particulières.

Équipements

- Ateliers professionnels : bois, métal, jardin, informatique, second œuvre, dessin technique et tertiaire.
- Centre ressource documentaire
- Gymnase/piscine
- Salle de détente



Dispositif emploi accompagné

Le CPO est gestionnaire d'un dispositif d'emploi accompagné de 8 places.

Il a comme objectif de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à un emploi rémunéré sur le marché du travail et /ou de s'y maintenir. Il propose dans ce sens : un accompagnement médico-social, un soutien à l'insertion professionnelle au bénéfice du travailleur handicapé et un accompagnement de l'employeur.

Le dispositif emploi accompagné est ouvert aux personnes dès l'âge de 16 ans et plus sur décision de la CDAPH.

Le projet d'accompagnement se fait en partenariat avec CAP emploi, Pôle Emploi et les missions locales de Charleville-Mézières et Sedan.

Pour plus d'information, merci de contacter le secrétariat par téléphone au 03 24 52 63 01 ou par mail : pmsa.charleville@ugecam.assurance-maladie.fr



Centre de préorientation

Établissements de Réadaptation des Ardennes

36 rue de Warcq

BP 829

08011 Charleville-Mézières Cedex

Tél. 03 24 52 63 01

Fax. 03 24 52 63 26

pmsa.charleville@ugecam.assurance-maladie.fr

<http://www.ugecam-nordest.fr>

